

APMAC

Présentation de vos principaux indicateurs financiers

APMAC

Assoc. Prêt de Matériel d'Actions Culturelles

21 Rue de l'Abattoir

17100 SAINTES

PRODUITS D'EXPLOITATION

	2019	2018	Évolution
Subventions d'exploitation	485 000 €	541 629 €	-10,5%
Cotisations des adhérents	18 453 €	20 360 €	-9,4%
Prestations de services	414 160 €	377 471 €	+9,7%
Ventes de marchandises	5 917 €	6 658 €	-11,1%
Production immobilisée	1 797 €	0 €	
Reprise sur provision	11 769 €	2 500 €	+370,8%
Quote-part subv. d'investiss.	42 861 €	33 072 €	+29,6%
Remboursements frais formation	1 986 €	36 875 €	-94,6%
TOTAL	982 031 €	1 019 640 €	-3,7%

DÉTAILS SUBV. FONCTIONNEMENT

	2019	2018	Évolution	
Ministère Jeunesse et Sports	2 000 €	1 500 €	+500 €	+33,3%
Région Nouvelle Aquitaine	370 000 €	358 181 €	+11 819 €	+3,3%
Conseil Départemental 17	113 000 €	121 833 €	-8 833 €	-7,3%
Région - Fds de roulement	0 €	60 000 €	-60 000 €	
Divers	0 €	115 €	-115 €	
TOTAL	485 000 €	541 629 €	-56 629 €	-10,5%

DÉTAILS DES PRESTATIONS

	2019	2018	Évolution
Location de matériels	266 491 €	253 840 €	+12 651 €
Transports de matériels	20 039 €	19 255 €	+784 €
Remboursements (matériels,div)	11 500 €	11 453 €	+47 €
Interventions des techniciens	75 635 €	62 653 €	+12 982 €
Formation	28 626 €	24 311 €	+4 315 €
Conseils Maitrise d'ouvrage	647 €	647 €	0 €
Assurance matériels	8 743 €	5 170 €	+3 573 €
TOTAL	414 160 €	377 471 €	+36 689 €

VILLE DE SAINTES

A ces prestations, il convient d'ajouter celles qui ne sont pas facturées à la municipalité de SAINTES et à la région NOUVELLE AQUITAINE, pour un montant de HT de 15 k€, en contrepartie notamment du loyer, non appelé par la ville de Saintes.

VENTES DE MARCHANDISES

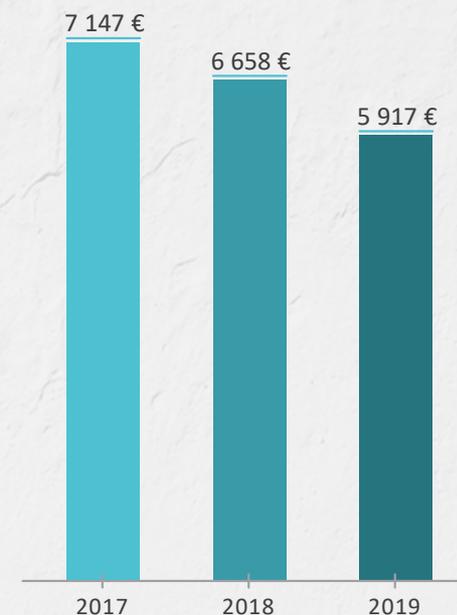
2019	5 917 €
------	---------

2018	6 658 €
------	---------



-11,1%

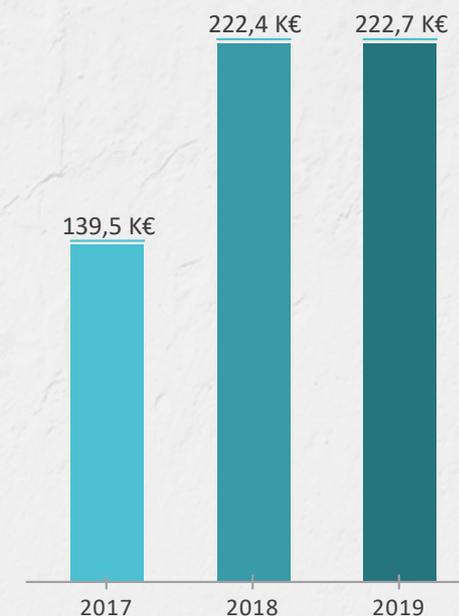
-741 €



Cette activité d'achat revente reste marginale.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

		% Produits
2019	222 714 €	24,11%
2018	222 358 €	23,48%



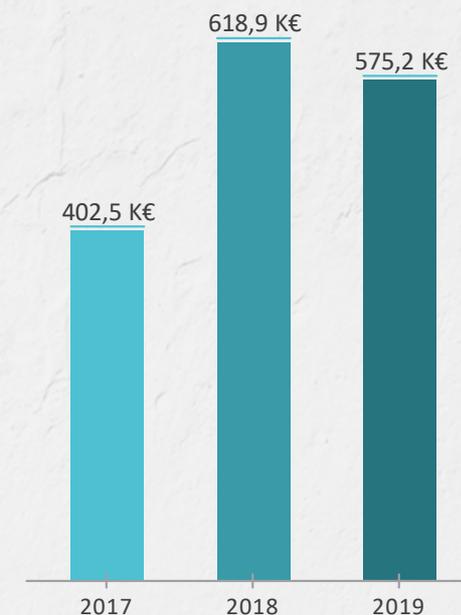
+0,2%

+356 €

Produits de fonctionnement : -2,5%

CHARGES DE PERSONNEL

		% Produits
2019	575 189 €	62,28%
2018	618 903 €	65,34%



-7,1%

-43 714 €

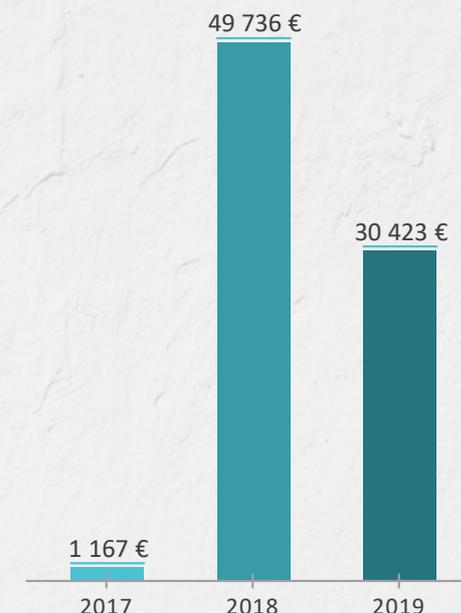
Produits de fonctionnement : -2,5%

SYNTHÈSE DES CHARGES

	2019	2018	Évolution
Charges de fonctionnement	222 714 €	222 358 €	+0,2%
Impôts et taxes	19 240 €	18 891 €	+1,8%
Charges de personnel	575 189 €	618 903 €	-7,1%
Dotations aux amortissements	99 295 €	83 362 €	+19,1%
Charges financières	2 809 €	2 534 €	+10,9%
Charges exceptionnelles	4 760 €	2 628 €	+81,1%
Total	924 007 €	948 676 €	-2,6%

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

		% Produits
2019	30 423 €	3,29%
2018	49 736 €	5,25%



-38,8%

-19 313 €

Produits de fonctionnement : -2,5%

Résultat positif qui permet d'améliorer les fonds associatifs et de les mettre plus en adéquation avec le nouveau budget de l'association.

VOTRE BILAN

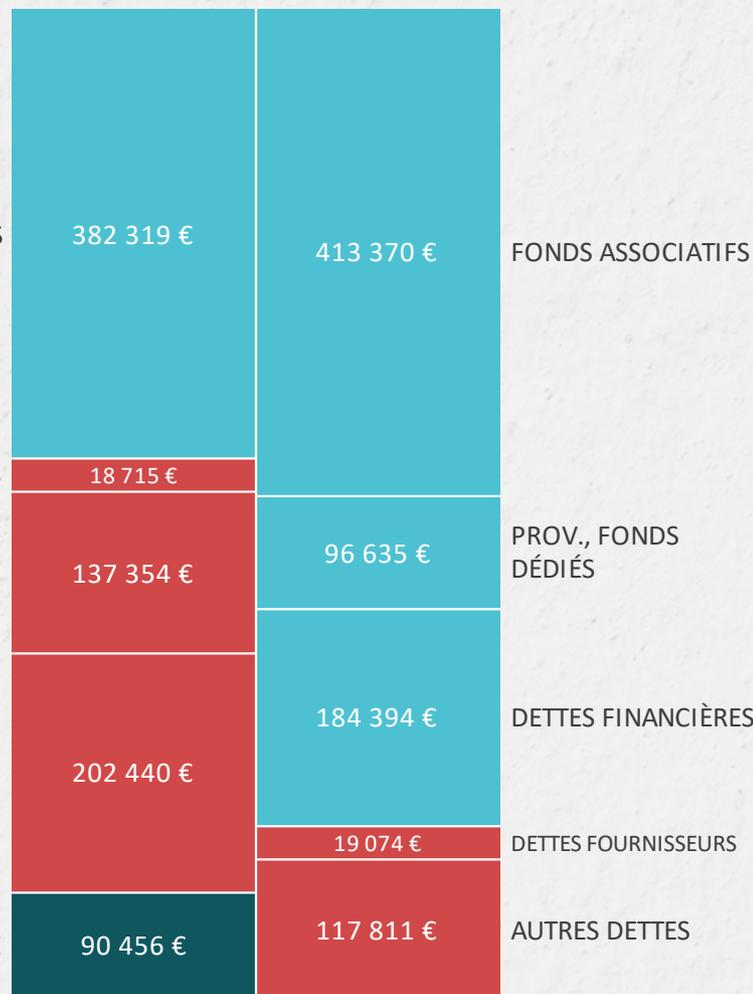
au 31/12/2019

BILAN AU 31/12/2019

BILAN AU 31/12/2018

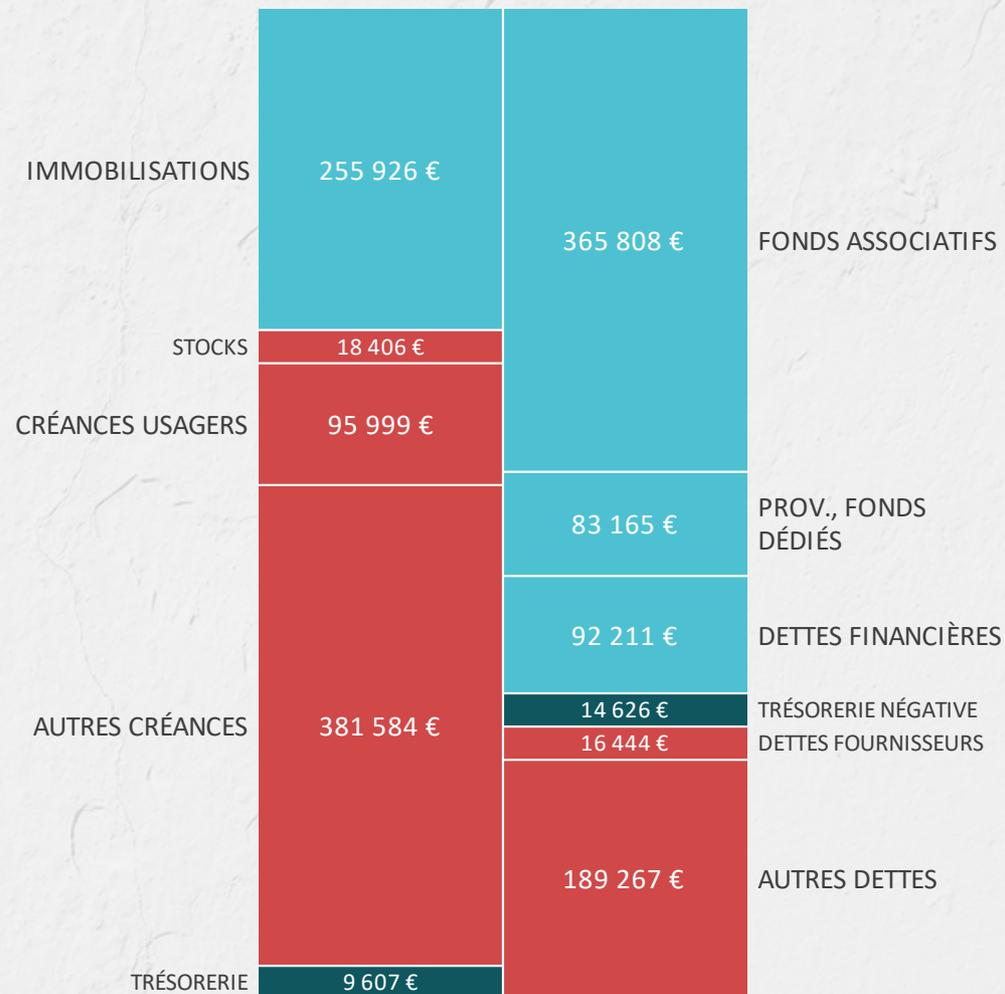
ACTIF
 831 284 €

PASSIF
 831 284 €



ACTIF
 761 522 €

PASSIF
 761 521 €



■ FONDS DE ROULEMENT 312 080 €
■ BESOIN EN F.R. 221 624 €
■ TRÉSORERIE 90 456 €

■ FONDS DE ROULEMENT 285 258 €
■ BESOIN EN F.R. 290 278 €
■ TRÉSORERIE -5 020 €

AUTRES CRÉANCES - AUTRES DETTES

Les autres créances proviennent essentiellement de :

- Subventions non perçues au 31 décembre 2019 163 k€
- Créances fiscales pour 34 k€

Les provisions et fonds dédiés s'élèvent à 96 635 € et comprennent principalement la provision pour indemnités de départ en retraite pour 55 224 €, la provision pour risques de 26 675 euros et des fonds dédiés pour 14 736 €.

Les autres dettes correspondent aux dettes fiscales et sociales.

RAPPORT SUR COMPTES ANNUELS

Rapport sur les comptes annuels :

L'objectif de notre audit est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Les travaux que nous avons effectués me permettent de certifier que les comptes 2019 de l'APMAC sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe et notamment celles relatives aux faits caractéristiques de l'exercice.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note sur les faits caractéristiques de l'exercice de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire du Covid19.

Extrait de l'annexe des comptes annuels (page 9) : Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par la crise sanitaire du COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur les états financiers en 2020. L'association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'APMAC n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

RAPPORT SPÉCIAL

Rapport spécial sur les conventions réglementées :

Sont concernées les opérations qui ont lieu pour la première fois sur l'exercice, entre le Centre et ses administrateurs ou les sociétés liées.

Aucune convention nouvelle n'a été passée au cours de l'exercice écoulé.